

Silgom. Un partenariat avec les Restos

14 juillet 2015



Denis Lacrampe, responsable département des Restos du coeur, et Michel Lecorff, secrétaire général du Silgom, signent la convention.

Le Silgom (syndicat interhospitalier de logistique du golfe du Morbihan) et les Restos du coeur viennent d'officialiser le partenariat existant depuis une dizaine d'années concernant la mise à disposition des produits non utilisés. « Nous profitons de la première cueillette sur notre potager ornemental pour signer cette convention », explique Michel Lecorff, le secrétaire général. Chaque semaine, le Silgom met à disposition près d'un millier de barquettes de plats cuisinés (viande, poissons, légumes, potage, laitage) soit l'équivalent de 300 repas produits par son unité de production et non utilisés par ses propres besoins (environ 1 à 2 % de la production), pour une distribution dans le cadre de l'aide alimentaire aux personnes défavorisées. « Nous fabriquons un peu plus que les besoins pour répondre au mieux aux demandes, explique Patrick Le Ray, directeur adjoint. Il est difficile de prévoir au plus juste. La production est réalisée à J-3 en liaison froide pour des commandes reçues seulement à H-2 ». Les barquettes non distribuées et répondant aux exigences de consommation sont alors remises aux Restos à raison de plusieurs fois par semaine. « Nous avons reçu près de 8 tonnes depuis fin mars », commente Philippe Lorho, responsable des Restos à Vannes.